

Le Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain Recrute

Un/une Expert(e) Fibre

(Recrutement statutaire sur le grade de Technicien dans le cadre d'emploi des Techniciens ou à défaut contractuel)

Le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Il regroupe les 392 communes du département de l'Ain pour une population totale de 655 171 habitants.

Le SIEA se charge de la construction des réseaux électriques basse et moyenne tension. A cette compétence principale, s'ajoute des compétences optionnelles que les communes peuvent lui déléguer : l'éclairage public, les Systèmes d'information géographique (SIG), l'énergie, le gaz et les communications électroniques. Pour la compétence communications électroniques, le SIEA construit le réseau FttH qui est ensuite confié à la régie RESO-Li@ain.

RESO-LIAin est la régie d'Exploitation du Service Optique. Rattachée au SIEA, elle a pour objet de :

- Favoriser la desserte en fibre optique des communes de l'Ain,
- Gérer, contrôler et entretenir le réseau Li@in,
- Assurer la liaison avec les Fournisseurs d'Accès à Internet qui offrent leurs services aux abonnés

Le déploiement massif de la fibre optique FTTH par le SIEA touche à sa fin et l'opérateur historique a programmé l'arrêt de son réseau cuivre au niveau national à l'horizon 2030.

L'expert(e) fibre a pour mission principale de rendre éligible à la fibre 100% des lignes non déployées à date sur les 377 communes du département de l'Ain gérées par le SIEA, de solder les dossiers en cours, et d'être acteur dans l'ouverture du réseau fibre optique aux usages du numérique

RATTACHEMENT FONCTIONNEL :

- Responsable du service fibre : N+1
- Directeur Travaux : N+2

MISSIONS PRINCIPALES :

Dans le cadre de sa mission principale, l'expert(e) fibre intervient sur les tâches suivantes :

- Etat des lieux des lignes cibles commune par commune
- Analyse du réseau existant, études d'extensions et de complétudes
- Fiabilisation des adresses (création, modification) et mise à jour du S.I.
- Déploiement des lignes cibles à l'aide du S.I. ou par le lancement d'un dossier d'extension du réseau fibre si nécessaire

- Suivi des dossiers et validation technique et financière des études d'extension du réseau, réalisation des devis à destination des promoteurs pour les constructions collectives neuves, et des communes pour les objets connectés (caméras de vidéoprotection, ...)
- Réception des éléments utiles à l'exploitation du réseau et contrôle des DOE (technique et financier)
- Renseignement des outils de suivi et participation à leurs évolutions
- Participation active à la résolution des points de blocages identifiés, en lien avec les communes, les tiers (particuliers, promoteurs, gestionnaires de voiries...) et les entreprises titulaires des marchés de travaux fibre

L'expert(e) fibre a pour missions secondaires :

- Catégorisation des demandes de nouvelles constructions (particulier, immeuble collectif, lotissement)
- Définition des points d'accès au réseau (PAR) et renseignement auprès des demandeurs
- Analyse des documents transmis par les tiers

PROFIL :

Technicien Bac +2 en infrastructure réseau

Expérience de 3 ans minimum en lien avec les réseaux fibre optique

COMPETENCES ATTENDUES :

Compétences techniques

Capacités rédactionnelles

Connaissances en réseau FTTH

Connaissance dans les outils bureautiques

Connaissance des outils métiers (SIG, portails ROP et customers...)

Compétences organisationnelles

Organisation

Capacité à prioriser

Communication

Capacité à alerter en cas de dysfonctionnement

Capacité d'analyse / Sens critique

Compétences comportementales

Intégrité et rigueur

Ecoute

Autonomie
Sens de l'équipe

PARTIE PRENANTES :

Le(a) technicien(ne) fibre exerce son activité en relation avec :

- Les clients :
 - Les Elus
 - Les prospects
 - Les FAI
- Les fournisseurs du SIEA :
 - Entreprises titulaires des marchés travaux fibre et AMO technique
- Les agents du SIEA :
 - Le responsable du service fibre
 - Le service client du SIEA
 - Le service exploitation du SIEA
 - Les pilotes raccordement

Conditions de mobilité :

Bourg-en-Bresse rattaché au siège du SIEA

Permis B obligatoire pour déplacements sur les différents sites du SIEA et sur tout le département de l'Ain

Horaires :

En vigueur dans la collectivité – 25 RTT / an

Possibilité de télétravail après 6 mois d'ancienneté si le poste le permet

Niveau de rémunération :

- Rémunération statutaire correspondant au grade
- Régime indemnitaire (si emploi de droit public)
- Carte ticket restaurant
- CNAS
- Participation à la protection sociale complémentaire
- Participation à l'abonnement transport
- Participation au forfait mobilité durable

Poste à pourvoir au plus vite

Candidatures à adresser :

Par lettre de motivation, avec curriculum vitae, copies des diplômes, à :

Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain
32 cours de Verdun 01006 BOURG EN BRESSE Cedex, ou par mail à rh@siea.fr

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Monsieur Jean-Raphaël BAR par mail à courrier@siea.fr OU tél. 04.74.45.09.07